

ÉTATS-UNIS
LANGLET-SANTY

MERMOZ

MOULIN-À-VENT

MON QUARTIER DEMAIN ?

Mission entrée-Est

170 avenue Gal-Frère, Lyon 8e - 04 72 78 51 30
mission.entree.est@mairie-lyon.fr

LYON 8^E

ATELIER PRÉVENTION SÉCURITÉ

MARDI 10 MAI 2016
MAIRIE DU 8EME

Dix-neuf personnes présentes, dont :

- Neuf habitants, dont représentants de la Confédération Nationale du Logement (CNL) 69, du Conseil de quartier Etats-Unis et de l'Association des locataires d'Albert Laurent.
- Acteurs associatifs et professionnels : Mission Entrée Est, Direction de la sécurité et de la prévention de la Ville de Lyon, Grand Lyon Habitat, Alliade, ADSEA, ALTM, Centre social Mermoz.

OBJECTIFS

Définir des pistes d'action pour le projet de territoire.
Expliquer les modalités de l'action publique.
Sensibiliser aux instances de concertation.

Pistes à développer dans le Projet de Territoire

Sujet 1 : Lien avec les jeunes :

Axe : Développer plus de dialogue et offrir des points d'accroche avec les jeunes pour qu'ils soient acteurs de leur territoire :

- **Développer l'action des professionnels sur les dispositifs de prévention, d'insertion et d'accompagnement à l'emploi :**
 - Améliorer la visibilité sur les actions menées par les bailleurs, pour démontrer une présence et une autorité,
 - Développer les actions de prévention à destination des jeunes (ex : chantiers jeunes), notamment pour faire changer le regard extérieur porté sur eux,
 - Développer les moyens d'intervention de la prévention spécialisée et des acteurs socio-éducatifs.
- **S'appuyer sur les associations d'habitants et les collectifs de locataires :**
 - Accompagner et former les collectifs d'habitants aux enjeux concernant la jeunesse et la prévention,
 - Organiser des temps de rencontre entre les collectifs de locataires et des collectifs de jeunes, en s'appuyant sur les ressources de GLH ou de l'ADSEA et sur des actions/chantiers innovants (par ex. enquête en porte à porte, actions liées au sport, etc.)
- **S'appuyer sur les structures existantes et les centres d'intérêt des enfants et jeunes pour développer des projets :**
 - Développer la communication sur l'offre existante,
 - S'appuyer sur les structures existantes (établissements scolaires, centres sociaux, associations sportives, etc.) pour faire passer des messages,
 - S'appuyer sur leurs centres d'intérêt pour leur proposer des projets attractifs,
 - Développer des missions d'intérêt général pour les 12-17 ans, sur le modèle du service civique,
 - Mettre en place des projets spécifiquement pour la tranche d'âge des 10-14 ans.
- **Favoriser les rencontres entre les habitants du quartier, notamment les adultes, par exemple autour d'évènements festifs et conviviaux, afin de mieux se connaître et d'échanger sur des problématiques communes :**
 - Poursuivre les efforts enclenchés en termes de mixité sociale sur les quartiers,
 - Favoriser les échanges entre les jeunes en permettant l'accès aux équipements et locaux du quartier,
 - Développer des lieux d'écoute et de dialogue, avec des animateurs, dans un projet construit avec les jeunes,
 - S'appuyer sur les évènements favorisant le vivre-ensemble (ex : Fête des voisins) pour créer des espaces de rencontre entre habitants.

Sujet 2 : Nuisances sur le patrimoine des bailleurs :

Axe : Diminuer les occupations gênantes des parties communes et des espaces extérieurs :

- **Développer les actions partenariales :**
 - Développer le partenariat dans les modalités de travail entre les institutions, les bailleurs et les associations,
 - Traiter ce sujet lors des réunions inter-bailleurs.
- **Impliquer l'ensemble des habitants sur ce sujet :**
 - Informer les habitants des actions engagées pour lutter contre ces nuisances,
 - Mener des actions « coups de poing » de réappropriation des espaces communs, impliquant tous les habitants, par exemple via l'organisation d'un évènement convivial.
- **Repenser les espaces du quartier et des résidences afin de limiter les regroupements sur les parties communes ou en pied d'immeuble :**
 - Développer un tiers-lieu (bar, café) pour proposer des rencontres et des activités,
 - Créer des espaces pour les jeunes pour qu'ils puissent se retrouver,
 - Concevoir des aménagements plus dissuasifs (éclairage, mobilier urbain...),
 - Développer la sécurisation des parties communes.

Axe : Diminuer les incivilités liées aux comportements (tags, encombrants, nuisances sonores, rodéos, stationnement abusif) :

- Développer les actions de sensibilisation au cadre de vie et d'éducation à l'environnement,
 - Développer le lien avec les établissements scolaires, notamment pour limiter les incivilités commises sur les espaces publics alentours (dépôt de déchets, nuisances sonores...)
 - Développer les actions participatives, comme les chantiers jeunes
 - Mettre en place une veille particulière sur les garages et les caves, lieux de stockage des scooters volés, pour lutter contre les rodéos,
 - Sécuriser l'accès aux locaux annexes (poubelles par ex.) et halls.
- **Mieux lutter contre le dépôt d'encombrants :**
 - Développer les systèmes de don ou de troc, via des sites internet ou des associations, pour faciliter leur évacuation,
 - Installer des bennes à encombrants.

Pistes communes aux deux axes :

- **Développer les mesures répressives :**
 - Développer les rappels au bail et les rappels à l'ordre en mairie pour les auteurs d'incivilités, et penser l'accompagnement de ces personnes par la suite,
 - Augmenter les passages de la police municipale,
 - Systématiser les verbalisations et la remontée des problèmes aux autorités.
- **Développer les mesures préventives :**
 - Communiquer sur des règles et des sanctions communes et claires,
 - S'appuyer sur l'ensemble des habitants, les médiateurs et les institutions (police, bailleurs) pour les faire respecter,
 - Améliorer la gestion des parties communes de manière à les rendre plus accueillantes et y limiter les dégradations.

Retour général sur la réunion

- + De nombreuses pistes ; des échanges constructifs ; un dialogue apaisé ; une bonne écoute permettant des échanges de points de vue parfois opposés.
- Pas de temps pour approfondir les pistes en plénière ; absence des représentants des forces de l'ordre.

Conseils Citoyens

Rappel de l'objectif de formation des Conseils Citoyens, lieux où poursuivre le dialogue pour approfondir les sujets, et du rôle d'accompagnement de la Mission Entrée Est et de Développements et Humanisme.

Annnonce de réunions d'information fin mai sur la formation des conseils (une par quartier).